

15.02.18

Grands chantiers et orientations 2018 de l'ADEME Île-de-France

Petit-déjeuner de presse de Michel Gioria, directeur régional

La récupération de chaleur fatale en Île-de-France, un vrai potentiel

Dans son étude, parue en 2017, sur les potentiels de production et de valorisation de chaleur fatale, la direction régionale de l'ADEME Île-de-France montre que la récupération de chaleur fatale représente un vrai potentiel d'énergie pour la région. Potentiel qu'il faut développer et valoriser. L'étude a ainsi identifié, quantifié et localisé les gisements et les potentiels de chaleur fatale en Île-de-France. Elle s'est intéressée aux potentiels d'énergie de récupération dans :

- les unités d'incinération,
- les industries,
- les data centers,
- les eaux usées.

L'étude révèle que le potentiel de chaleur fatale de la région est prometteur, puisqu'elle dispose d'un gisement d'énergies de récupération important : un gisement maximal de chaleur fatale de 26 600 GWh, avec un potentiel valorisable de **6 600 GWh** et un **potentiel éligible de 900 GWh qui concerne une trentaine de projets concrets.**

L'exploitation de ce potentiel permettrait à l'Île-de-France de poursuivre le chemin vers l'atteinte de ses objectifs en matière de développement des énergies renouvelable et de récupération.

→ Consulter [« L'Étude des potentiels de production et de valorisation de CHALEUR FATALE en Ile-de-France »](#) (pdf – 9.23Mo)

Le Fonds Chaleur au service de la chaleur fatale

Afin de soutenir le développement de la chaleur fatale en Île-de-France, l'ADEME accompagne les études et les investissements dans le cadre de plusieurs appels à projets consultables sur le site de la [Direction régionale Île-de-France](#).

Ils l'ont fait

Récupération de chaleur à partir d'un Data Center à Bailly-Romainvilliers (77)

La chaleur, extraite du data center, permet d'alimenter un réseau de chaleur de plus de 3 km sur lequel est raccordé un centre nautique ainsi qu'un parc d'entreprises. La chaleur distribuée couvre 90 % des besoins et représente l'équivalent des besoins en chaleur de 3000 logements, et 4000t CO₂ évités par an.

<http://ile-de-france.ademe.fr/domaines-d'intervention/energies-et-matieres-renouvelables/exemples-suivre>

Mieux accompagner la rénovation énergétique des logements

Accélérer le déploiement des Points rénovation info service en Île-de-France

En 2017 :

- 70 conseillers info-énergie en Île-de-France
- + de 12 000 projets de rénovation énergétiques de l'habitat accompagnés
- + de 17 000 demandes auprès des espaces infos énergie

Concertation régionale sur le projet de plan de rénovation énergétique de l'habitat

Le 19 janvier, la DRIEA, la DRIHL et l'ADEME Île-de-France, en présence des acteurs de la rénovation de la filière professionnelle, ont lancé la concertation régionale du plan de rénovation énergétique qui doit permettre d'atteindre les objectifs définis par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) et s'inscrit dans le cadre du Plan Climat et de la Stratégie logement du Gouvernement.

Des enjeux franciliens majeurs :

- **Réduire la consommation énergétique du parc de bâtiment existant**, résidentiel et tertiaire, qui représente 45 % de la consommation d'énergie en France. La facture énergétique annuelle des bâtiments franciliens est de plus de 13 milliards d'euros (dont 8 milliards pour les logements) ;
- **Poursuivre le travail d'accompagnement des copropriétés** qui représentent une part importante du parc et qui ont une temporalité de mise en œuvre des rénovations énergétiques très spécifique ;
- **Poursuivre l'accompagnement de la montée en compétences des professionnels du bâtiment** et encourager le développement de nouveaux métiers adaptés aux spécificités de la copropriété ;
- **Intensifier la lutte contre la précarité énergétique** en mobilisant au mieux, avec les collectivités locales, les fonds alloués à cet effet ;
- **Réussir la rénovation du parc de bâtiment public**, très important en Île-de-France.

Ils l'ont fait

Copropriété Beccaria : Réduire ses charges énergétiques de 70%, c'est possible !

La copropriété Beccaria (années 65, 67 logements) n'avait pas effectué de travaux depuis plus de 20 ans. Etat des lieux : une chaufferie en fin de vie, la façade et d'autres éléments du bâtiment dégradés, et surtout, des charges de chauffage exorbitantes qui représentaient 100 000€/an. Après l'audit énergétique, le scénario Bâtiment Basse Consommation a été choisi. Les travaux ont débuté en juillet 2017 visaient le passage d'une étiquette E (312 kWep/m².an) à une étiquette B (87 kWep/m².an), soit une performance supérieure à celle du niveau Bâtiment Basse Consommation (104 kWep/m².an).

<http://www.apc-paris.com/article-rubrique/renovation-copropriete-beccaria>

Quelle innovation pour la mobilité de demain ?

Les enjeux

Enjeu de santé publique

90 % des citoyens européens sont exposés à des niveaux de pollution jugés nuisibles pour la santé selon les valeurs guides de l'OMS

Enjeu environnemental Le transport =

39% des émissions de CO₂
33% de la consommation d'énergie finale en France

Enjeu économique et social

Les coûts de santé liés à la pollution atmosphérique représentent entre **20 et 30 milliards d'€** en France chaque année

Pour les particuliers, des solutions qui font leurs preuves

L'indemnité kilométrique vélo

Pour encourager les trajets domicile-travail à vélo, une indemnité kilométrique vélo (IKV) de **0,25€ par km** peut être proposée par les employeurs. On constate qu'elle fonctionne très bien dans les entreprises qui l'accordent. Le nombre de cyclistes y est rapidement multiplié par deux. Au bout d'un an, on note même **une augmentation de l'usage du vélo de 125 % !**

L'ADEME a montré que ces services permettent aux utilisateurs de réduire leur utilisation de la voiture, et **d'économiser entre 140 et 550 kg de CO₂ par an.**

S'initier aux nouvelles pratiques et aux services innovants

L'autopartage est un service de mise à disposition de voitures pour une courte durée répondant à un véritable besoin : 70% des trajets effectués par ce moyen ne pourraient pas être faits autrement qu'en voiture. D'après l'Enquête Nationale Autopartage financée par l'ADEME, l'autopartage permet :

- La diminution du nombre de km effectués en voiture de 41% pour chaque usager.
- Le recours plus important à la marche à pied (30%), au vélo (29%), aux transports collectifs (25%).

Le covoiturage domicile-travail permet des économies d'énergie et agit contre le réchauffement climatique en limitant les émissions de CO₂.

Le covoiturage représente aujourd'hui 3% des trajets domicile-travail et présente un potentiel de progression très important.

Ils l'ont fait

Plan de déplacements inter-entreprises Plaine Saint-Denis (93)

La Plaine Saint-Denis, quartier d'affaires de Seine-Saint-Denis où sont implantées de grandes sociétés, draine un nombre important de travailleurs. Néanmoins, elle souffre de problèmes d'accessibilité. Depuis 2009, les Plans de déplacements Inter-Entreprises (PDIE) sont reconnus comme outils pertinents de prévention des risques routiers par la Caisse d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS). La Plaine Saint-Denis est alors identifiée comme site d'expérimentation d'un PDIE innovant qui intégrerait la prévention du risque trajet et la sécurité au travail.

<http://www.ademe.fr/plan-deplacements-inter-entreprises-plaine-saint-denis>

Développer l'électromobilité en Île-de-France

Pour la direction régionale de l'ADEME, il s'agit de soutenir le développement de technologies et de systèmes de mobilité innovants en termes d'ingénierie de conception et d'usage de l'automobile, dans le cadre du **Programme des Investissements d'Avenir (PIA)**.

L'enjeu principal est de déployer l'électromobilité dans les territoires peu desservis par les transports en commun.

➔ **Plus de 2000 points de charge financés en 2017**

Ils l'ont fait

Déployer une infrastructure de recharge pour voitures électriques accompagnée de services grâce à des véhicules en autopartage / covoiturage : Choix de CLEM

Opérateur d'écomobilité partagée, cette société est spécialisée en projets d'autopartage de véhicules électriques. Partenaire d'une centaine de collectivités, d'une quinzaine de bailleurs et d'entreprises, elle intervient en zones péri-urbaines et rurales, où existent de forts besoins en mobilité. Côté usagers, elle met en service des voitures communautaires pour des déplacements allant de 30 minutes à 2 ou 3 jours. Elle est soutenue par l'ADEME sur trois programmes :

- L'équipement des collectivités en bornes de recharge.
- L'expérimentation de partage de véhicules utilitaires légers pour les artisans et les commerçants du 2e arrondissement de Paris (projet VULe). Le but est d'accompagner les professionnels dans la transition énergétique et d'évaluer la pertinence du déploiement d'un tel système sur le territoire parisien et son impact environnemental.
- La mise en place du projet « BienVEnu » dont l'objectif est de tester des solutions innovantes de recharge dans l'habitat collectif.

La transition énergétique et écologique passera par les citoyens

Parce qu'il est consommateur, citoyen, acteur de la vie privée et publique, le citoyen est un acteur incontournable de la transition énergétique. De plus en plus sensibles et conscients des enjeux et de la nécessité de changer nos habitudes de production et de consommation, nombre d'entre eux agissent à échelle individuelle, mais aussi et désormais, de manière collective. L'ADEME Île-de-France encourage ces initiatives et souhaitent les développer toujours plus en 2018.

Les énergies renouvelables citoyennes

Les initiatives de participation financière de citoyens aux projets de production d'énergies renouvelables (EnR) et l'expertise citoyenne dans le montage de projets EnR constitue des relais de croissance important pour la transition énergétique.

Les projets d'énergie citoyennes, qui émergent en France, pourraient prendre leur essor grâce aux nouvelles dispositions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et à la mise en place du nouvel outil de financement **EnRcit** lancée lors des Assises de l'Energie de Genève par l'ADEME et la Caisse des dépôts et consignation.

Un appui des réseaux d'expertise citoyenne, comme Energie partagées, est essentiel dans le montage et la réalisation de ses projets, à la fois sur l'ingénierie économique des projets, les méthodes de concertation, les stratégies de mobilisation et de partenariat et les méthodologies d'animation territoriales afin d'embarquer les collectivités et d'inscrire le plus possible les différents projets dans les projets de territoire.

Aujourd'hui une quinzaine de projets sont en cours d'accompagnement en Île-de-France par Energies Partagées. **Des premières réalisations concrètes sont attendues au cours de l'année 2019.**

→ <http://enrcit.fr/>

→ <https://energie-partagee.org/>

→ **Lettre ADEME&Vous Stratégie n°50** : [Les projets de production d'énergies renouvelables participatifs : une dynamique émergente à soutenir](#)

Contacts presse :

Marion RUNGETTE – 06 48 69 04 95 – marion.rungette@havas.com

Tiphaine ARMAND – 06 25 28 64 28 – tiphaine.armand@havas.com